

**Département des Côtes d'Armor**  
**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION**  
**SEANCE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le mardi 15 novembre, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la MJC à Bégard le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

ALLARD Ronan (suppléant) ; AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BIAVA Denis (suppléant) ; BILLAUX Béatrice ; BURLLOT Gilbert ; CADUDAL Véronique ; CALLONNEC Claude ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHARLES Olivier ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; DUMAIL Michel ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; GUILLOU Rémy ; HERVE Gildas ; INDERBITZIN Laure-Line ; JOBIC Cyril ; KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE FLOC'H Éric ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GALL Annie ; LE GAOUYAT Samuel ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEAUX Vincent ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LOZAC'H Claude ; MOURET Patricia ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PONTIS Florence ; PRIGENT Christian ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RASLE-ROCHE Morgan ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; SALLIOU Pierre ; SALOMON Claude ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

BOETE Cécile	à CLEC'H Vincent
BOUCHER Gaëlle	à RASLE-ROCHE Morgan
ECHEVEST Yannick	à LE FOLL Marie-Françoise
GIUNTINI Jean-Pierre	à GUILLOU Claudine
HAGARD Elisabeth	à SIMON Yvon
LE CREFF Jacques	à CALLONNEC Claude
LE JANNE Claudie	à LE BLEVENNEC Gilbert
LEYOUR Pascal	à JOBIC Cyril
LINTANF Joseph	à PRIGENT Christian
NAUDIN Christian	à PUILLANDRE Elisabeth
PIRIOU Claude	à LE GAOUYAT Samuel
SCOLAN Marie-Thérèse	à LOZAC'H Claude
ZIEGLER Evelyne	à LE GOFF Philippe

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; LARVOR Yannick ; LE HOUEROU Annie ; LE VAILLANT Gilbert ; MANGOLD Jacques ; MOZER Florence ; PRIGENT Jean-Yvon ; PRIGENT Marie-Yannick ; QUENET Michel ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

Présents	63
Procurations	13
Absents	12

Date d'envoi de la convocation

Mardi 08 novembre 2022

DEL2022-11-219

Finances

## DECISION MODIFICATIVE N°3 - BUDGET PRINCIPAL

Plusieurs ajustements sont nécessaires sur le budget principal afin d'allouer les moyens financiers adaptés aux évolutions du budget.

Cette décision modificative intègre la régularisation de la cession de la maison médicale de Péder nec, ainsi que le paiement d'annuité d'emprunts contractés en cours d'année et la régularisation d'amortissements.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM	RECETTES DE FONCTIONNEMENT	Variation en DM
66 - 66111 - Intérêts réglés à échéance	92 000,00 €	73 - 7351 - Fraction compensatoire de TVA	20 135,26 €
		74 - 7472 - Régions	10 000,00 €
		77 - 775 - Produits des cessions d'immobilisations	220 364,74 €
D023 - Virement à la section d'investissement	186 000,00 €	042 - 777 - Produits des cessions d'immobilisations	27 500,00 €
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>278 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>278 000,00 €</b>
DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
27 - 27632 - Régions	13 500,00 €		
16 - 1641 - Emprunt	145 000,00 €		
13 - 13913 - Subventions transférées	27 500,00 €	R021 - Virement de la section de fonctionnement	186 000,00 €
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>186 000,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>186 000,00 €</b>

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :

- D'approuver les écritures comptables tel que proposé ci-dessus.

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme,  
Le Président,

Vincent LE MEAUX



Le Secrétaire de séance,

Gilbert LE BLEVENNEC